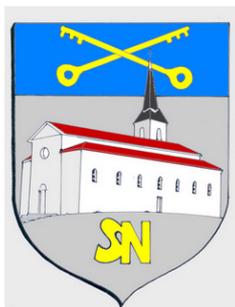


BULLETIN MUNICIPAL N°59



Le Mot du Maire

Nous avons débuté l'année en votre compagnie lors de la cérémonie des vœux et nous vous remercions de votre présence. Voici déjà le mois de juin et la venue de votre bulletin d'information.

Depuis le mois de février, nous avons eu l'occasion de passer d'agréables moments en compagnie des anciens et des enfants de l'école, pour le repas des anciens dans une ambiance joyeuse et dynamique et pour l'après midi intergénérationnel, il est émouvant de voir avec quelle bienveillance et affection la relation entre nos anciens et les enfants se déroule.

Notre demande de retour à la semaine de 4 jours a été acceptée et sera appliquée dès la rentrée de septembre.

Concernant les travaux, il est, comment dire, éprouvant de voir à quel point certaines personnes peuvent s'appliquer à compliquer les projets, ce n'est déjà pas simple d'obtenir des financements pour nos petites collectivités mais en plus le chemin est parsemé d'embûches.

Suite à la liquidation de la Sarl Tullins Restauration, nous avons lors de la vente aux enchères racheté son intérieur afin de permettre un redémarrage rapide pour un éventuel repreneur, fait de nombreux voyages à la déchetterie et fait effectuer un nettoyage complet de la cuisine. Tout est prêt.

En ce qui concerne la voirie, nous ferons des travaux sur les voies les plus nécessaires en utilisant le nouveau programme triennal de voirie que nous avons déposé à la maison du territoire.

Il est fort probable que nous ne puissions pas commencer la restauration des fresques de l'église cette année bien que nous ayons l'accord du comité technique pour la prise en charge des honoraires d'architecte et un accord de la maison du territoire, nous déposerons avant la fin du mois un dossier à la fondation du patrimoine du Crédit Agricole, le temps de réaliser toutes les étapes ce sera 2019.

Je suis avec le conseil municipal très fier de notre école, de l'investissement des enseignantes, on les remercie d'avoir fait connaître la commune de Serre Nerpoul au niveau de Paris en gagnant le 3ème prix national du concours de dessin de la PEEP.

Je vous souhaite un bel été

Alain Rousset

Vœux de la Municipalité Samedi 20 Janvier 2018

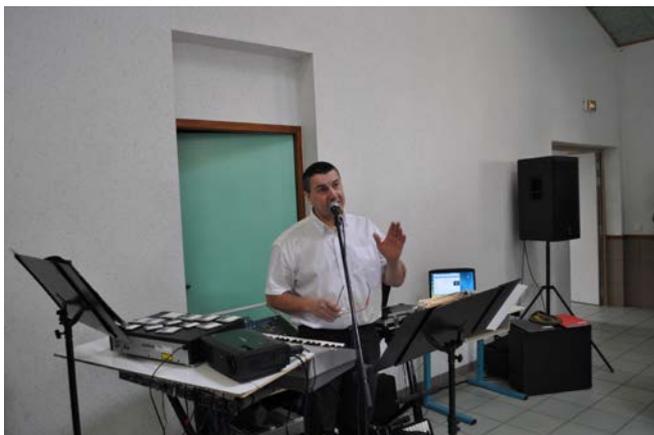


Nous vous remercions de votre présence à cette cérémonie qui nous a permis de vous présenter nos vœux, de remercier toutes les associations communales, les entreprises qui ont travaillé pour la commune, les élus des communes voisines, Frédéric DE AZEVEDO pour la Saint Marcellin Vercors isère Communauté, les institutrices, les agents communaux et vous tous qui êtes les artisans du lien villageois, à vous tous, nous vous souhaitons le meilleur.



L'assemblée attentive...

Repas des anciens Dimanche 04 mars 2018



Le dimanche 18 mars a eu lieu le traditionnel repas des « aînés » de Serre Nerpel, date idéale pour fêter l'arrivée du printemps.

Si le printemps n'a pas tenu ses promesses de douceur et d'ensoleillement, cette journée, elle, a été parfaite !

C'est toujours un moment privilégié dans l'année où chacun à plaisir à se retrouver autour d'un bon repas et d'une ambiance festive.

C'est surtout l'occasion de se rencontrer, de se parler, de se raconter des anecdotes passées mais aussi des projets à venir...

Alors donnons-nous rendez-vous l'année prochaine !

Compte administratif de la commune 2017

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis
011	Charges à caractère général	119.616	89.055,02
012	Charges de personnel	130.599	130.597,51
014	Atténuation de produits	6.869	7.281,50
65	Charges de gestion courante	29.322	28.825,94
	Total des dépenses de gestion courante	286.406	255.759,97
66	Charges financières	3.348	3.347,72
022	Dépenses imprévues	2.000	0
	Total dépenses réelles	291.754	259.107,69
023	Virement à la sec°investissement	7.549	0
	Total opérations d'ordre	7.549	0
	TOTAL de la section dépenses de fonctionnement	299.303	259.107,69

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis
013	Atténuation de charges	0	210,09
70	Produits des services	11.278	11.403,20
73	Impôts et taxes	94.921	97.848,00
74	Dotations et participations	129.416,00	150.618,66
75	Autres produits gestion courante	29.427,00	30.631,22
	Total des recettes gestion courante	265.042,00	290.711,17
76	Produits financiers	3	5,46
77	Produits exceptionnels		
	Total recettes réelles fonctionnement	265.405,00	290.716,63

Section Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis
20	Immobilisations incorporelles	0	0
21	Immobilisations corporelles	52.168,00	27.944,40
23	Immobilisations en cours	0	0
	Total dépenses d'équipement	52.168,00	27.944,40
16	Remboursement d'emprunts	17.978,00	16.777,65
020	Dépenses imprévues	2.000	0
	Total dépenses financières	19.978	16.777,65
	Total des dépenses réelles d'investissement	72.146,00	44.722,05
040	Opérations d'ordre entre sections	0	0
	Total	72.146,00	44.722,05

Section Investissement Recettes

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser
13	Subventions d'équipement	37.638,00	4.109,00	
16	Emprunts	0	0	

	Total recettes équipement	37.638,00	4.109,00	
10	Dotations FCTVA	716,00	2.106,27	
1068	Affectation résultat	12.530	12.530	
	Total recettes financières	13.246,00	14.636,27	
	Total des recettes réelles d'investissement	50.884,00	18.745,27	
021	Virement sect. Fonct	7.549,00		
	Total	58.433,00	18.745,27	

Le Conseil municipal a, lors du conseil municipal du 26 Mars 2018, validé les comptes administratifs de la commune. Les comptes communaux sont composés de la section de fonctionnement et de la section d'investissement. Les comptes administratifs sont un état réel des dépenses et recettes de l'année écoulée.

Affectation du résultat du budget communal 2017 :

Le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de : + **67.658,95**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- A) Résultat de l'exercice : + **33.401,47**
- B) Résultat antérieur reporté : + **34.257,48**
- C) Résultat à affecter : + **67.658,95**
- D) Solde d'exécution d'investissement : - 12.264,44

Solde des restes à réaliser d'investissement : 0 €

- 1) Affectation en réserves R 1068 = + **12.264 € 44**
- 2) Report en fonctionnement R002 : + **55.394 € 51**

APPROBATION COMPTES DE GESTION COMMUNE ET SERVICE AUBERGE

Les comptes de gestion 2017 du budget principal et de l'auberge sont présentés au Conseil Municipal. Les sommes arrêtées étant en conformité avec celles de la Trésorerie de Vinay, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide à l'unanimité des présents ces deux comptes de gestion et autorise le maire à les signer.

Subventions allouées aux associations communales et organismes extérieurs :

ACCA 200 €	Club la Joyeuse Rencontre 200 €
Foyer Rural 1000 €	Sou des écoles Chasselay Serre-Nerpol 200 €
La Saumonée 200 €	Souvenir Français 50 €
MFR Chatte 200 €	Collège Bellevue 100 €
Fnaca 50 €	

Vote du taux des taxes 2018

Le conseil municipal décide le maintien des taux des taxes sans augmentation

	Taux moyens communaux de 2016	
	National	Commune
Taxe habitation	24,38	10,41
Taxe foncière (bâti)	20,85	19,06
Taxe foncière (non bâti)	49,31	47,83

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2018

Section de fonctionnement dépenses :

Chapitre	Libellé	Vote 2018
011	Charges à caractère général	93.283
012	Charges de personnel	134.570
014	Atténuation de produits	10.104
65	Autres charges de gestion courante	28.061
	Total dépenses de gestion courante	266.018
66	Charges financières	2.931
022	Dépenses imprévues fonctionnement	2.000
	Total dépenses réelles fonctionnement	270.949
023	Virement à la section investissement	67.734
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	67.734
	Total dépenses de fonctionnement cumulées	338.683

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Vote
013	Atténuation de charges	
70	Produits des services	11.505
73	Impôts et taxes	96.621
74	Dotations et participations	148.279
75	Autres produits de gestion courante	26.880
	Total des recettes de gestion courante	283.285
76	Produits financiers	3
R 002	Résultat reporté	55.395
	Total des recettes réelles fonctionnement	338.683

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Vote
20	Immobilisations incorporelles	19.420
21	Immobilisations corporelles	105.364
16	Remboursement d'emprunts	18.393
020	Dépenses imprévues	2.000
D001	Solde exécution négatif reporté	12.265
	Total dépenses d'investissement cumulées	157.442

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Vote
13	Subventions investissement	55.023
16	Emprunts	0
	Total recettes d'équipement	55.023
10	Dotation FCTVA	22.420
1068	Affectation de résultat	12.265
165	Dépôts et cautionnement reçus	
	Total recettes réelles investissement	89.708
021	Virement section fonctionnement	67.734
	Total des recettes d'investissement cumulées	157.442

Compte administratif du service auberge 2017

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation de résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de : 3.500,04 €
Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de l'exercice : - 9.343 € 98
Résultats antérieurs de l'exercice : 12.844 € 02
Résultat à affecter : **3.500 € 04**
Solde d'exécution cumulé d'investissement : - 1.593 € 28
Besoin de financement : 1.593 € 28
Affectation en réserves : **1.593 € 28**
Report en exploitation : **1.906 € 76**

Exécution du budget 2017 Compte Administratif Résultat cumulé

	Dépenses	Recettes	Solde exécution
Section exploitation	22.412,63	25.912,67	3.500,04
Section investissement	10.149,72	8.556,44	- 1593,28
Total	32.562,35	34.469,11	1.906,76

Budget du service auberge 2018

Section exploitation dépenses

Chapitre	Libellé	Vote
011	Charges à caractère général	7.290
66	Charges financières	677
67	Charges exceptionnelles admission en non valeur	0
022	Dépenses imprévues	641
	Total dépenses réelles fonctionnement	8.608
023	Virement à section investissement	1.757
042	Opérations d'ordre entre sections	7.120
	Total des dépenses d'ordre	8.877
	Total dépenses d'exploitation	17.485

Recettes section d'exploitation

Chapitre	Libellé	Vote
70	Ventes produits	3.000
75	Autres produits gestion courante	7.468
	Total recettes gestion des services	10.468
042	Opérations d'ordre entre sections	4.164
	Total recettes d'ordre d'exploitation	4.164
R002	Résultat reporté 2016	12.844
	Total des recettes d'exploitation cumulées	17.485

Section Investissement Auberge

Dépenses

Chapitre	Libellé	Vote
16	Emprunts	4.713
	Total dépenses financières réelles	4.713
040	Opérations d'ordre entre sections	4.164
	Total dépenses d'ordre	4.164
D001	Solde d'exécution négatif	1.594
	Total dépenses investissement cumulées	10.471

Recettes

Chapitre	Libellé	Vote
1064	Dotation affectation résultat	1.594
Total recettes financières		1.594
Total recettes réelles investissement		1.594
021	Virement section fonctionnement	1.757
040	Opérations ordre entre sections	7.120
Total recettes d'ordre investissement		10.471

Les délibérations du semestre :

Séance du 22 janvier 2018 :

Délibération sur le choix du devis portant sur l'isolation du local communal
Délibération avis sur l'aménagement de l'A 480 et de l'échangeur du rondou
Délibération approbation du rapport CLECT 2017
Délibération montant des subventions aux associations et participations 2018

Séance du 26 mars 2018 :

Délibération du conseil municipal portant sur les comptes administratifs de la commune et du budget auberge
Délibération affectation du résultat de la commune 2017
Délibération affectation du résultat budget annexe auberge 2017
Délibération pour redevance occupation du domaine public orange
Délibération report subvention FNACA votée le 20 11 2017 sur le budget 2018
Délibération portant sur le choix de l'architecte pour mission de diagnostic restauration église
Délibération acceptant le devis de la Sarl Vitaloni pour la rénovation du monument aux morts
Délibération d'approbation du compte de gestion 2017 du percepteur pour la commune
Délibération d'approbation du compte de gestion 2017 du percepteur pour le budget annexe auberge

Séance du 09 avril 2018

Délibération pour fixer le taux des taxes 2018
Délibération pour approbation des communes membres pour la composition et l'extension du CISPD

Séance du 30 avril 2018

Délibération de validation d'achat du lot 132 suite à la liquidation judiciaire de la Sarl Tullins Restauration
Délibération décision de subvention exceptionnelle en fonctionnement pour le budget auberge
Délibération virements de crédits pour subvention exceptionnelle suite décision d'achat du lot 132
Délibération décision modificative au budget suite à décision de subvention au budget auberge et achat lot 132
Délibération concernant la durée d'amortissement de la subvention au budget auberge
Délibération tarifs à appliquer à la location des murs du local auberge et de la licence IV à compter du 1^{er} mai 2018

Séance du 18 juin 2018

Délibération pour vente de coupe de bois à Florian Rousset secteur Rivier pour 20 ares
Délibération modificative N°2 au budget auberge
Délibération pour désigner un responsable RGPD
Délibération demande de subvention à la Fondation du Crédit Agricole pour la restauration des fresques de l'église
Délibération aménagement de sécurité centre village pour les écoles, installation de feux

Projet de restauration des fresques de l'église :

Le conseil municipal a choisi Mme Catherine Pichat, architecte du patrimoine pour établir l'étude de faisabilité. Elle doit faire une recherche documentaire, un relevé complet de l'état de l'existant, un état sanitaire complet de l'édifice, un état des lieux des décors peints, et établir un cahier des charges spécifique pour sa restauration, établir les travaux à mener, estimer le coût des travaux et pour finir un planning de réalisation éventuellement par tranches.

Le coût de sa prestation est de 7.850 € HT, cela sera subventionné au taux de 30 % soit 2355 € par le département service patrimoine

Nous avons pré inscrit à la maison du territoire ce projet pour un montant de 30.000 € HT, subventionné à 70 % soit 21.000 €

Nous attendons que les estimations soient affinées durant l'été car à ce jour si des réparations sont à entreprendre à aux charpentes et couvertures, reprendre des fissures, traiter les maçonneries, remplacer les baies et divers travaux sur les estrades, l'autel etc.. Le montant s'élèverait à 298.000 € HT, ce qui sans aide serait infaisable. A voir...

Des habitants de Serre Nerpol souhaitent s'investir dans ce projet en commençant par exemple par nettoyer les bancs, chaises et le traitement des boiseries. Si vous le voulez, vous pouvez faire partie de cette équipe soucieuse du patrimoine de notre village. Pour cela, contactez le secrétariat dès septembre.

Feux de sécurité

Un dispositif va être mis en place au niveau du centre village pour la sécurité des écoles, la mise en place de feux de sécurité qui rappelleront que la vitesse autorisée dans le village est de 30 km. Cela va entraîner une modification du sens de priorité des flèches de circulation ainsi que l'installation d'un cédez le passage sur la route de Nerpol.

Programme triennal de voirie :

Un nouveau programme de travaux a été déposé à la maison du territoire pour trois ans à hauteur de 65.000 € HT subventionné à 50 % pour lequel nous ferons environ 20.000 € par an

Voisins vigilants

Nous vous rappelons que la mise en place de ce dispositif n'est possible que si vous vous inscrivez en ligne sur le site de voisins vigilants en donnant vos coordonnées téléphoniques et mail afin que nous puissions vous prévenir en cas de besoin et vous communiquiez diverses informations qui peuvent vous être utiles.

Haut débit Orange

L'entreprise David Lambersens est intervenue le 23 mai 2018 pour le terrassement, le dallage béton et la clôture permettant l'installation de l'antenne et des équipements Orange. Nous avons vu les équipes d'Orange installer l'antenne et travailler dans les armoires, ce qui veut dire que le service va prochainement être disponible.

Ecole 4 jours

Notre demande de modification de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018 a été acceptée par le conseil départemental de l'éducation nationale. Les horaires feront l'objet d'un arrêté officiel publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Isère.

Auberge

Nous avons été informés par Maître Guyot qu'une procédure collective a été ouverte à l'encontre de la Sarl Tullins Restauration le 06 mars 2018, et le juge a procédé à sa liquidation avec vente aux enchères du matériel intérieur le 23 avril. Rapidement, la décision a été prise de racheter ce mobilier pour que les murs intérieurs ne soient pas détériorés et éventuellement permettre la reprise de ce local par un repreneur.

Travaux isolation du local communal des associations du stade :

Ce local est très demandé et il nous semble nécessaire de le faire isoler afin de permettre une utilisation optimale.

Nous avons demandé deux devis et il ressort que c'est le devis d'Euro Charpente Oliveira qui est le plus adapté pour un montant de 9.561 € HT Subventionné à 70 % soit 6.993 €

Rénovation monument aux morts :

Nous avons consulté la Sarl Vitaloni pour la rénovation du monument aux morts, le devis s'élève à 5200 € HT subventionné à hauteur de 3.640 €

Permis de construire – SPANC :

Le SPANC doit donner son avis de conception avant tout dépôt de permis sous peine de retarder leur demande. Un dossier de demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif est disponible en mairie car l'obtention du permis de construire nécessite une attestation de conformité de conception de l'assainissement non collectif délivrée par le SPANC. Cette prestation se décline en deux redevances dont le tarif est de 120 € pour le contrôle de conception et de réalisation. La redevance de contrôle de conception est due même en cas de refus du permis de construire.

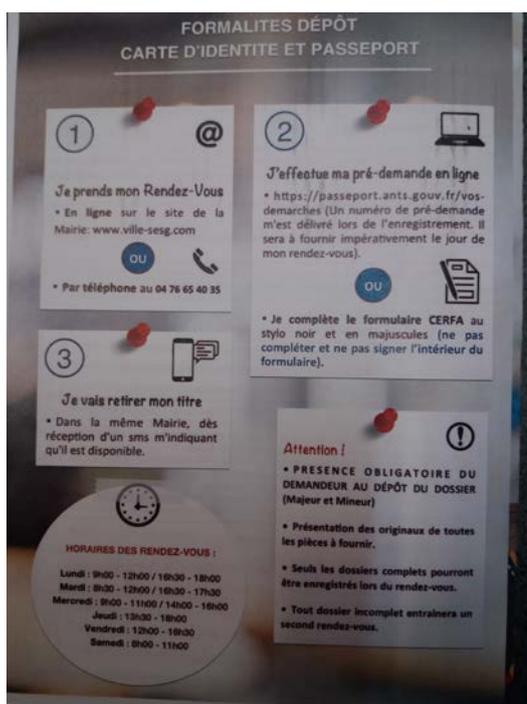
Perte de carte d'identité ou de passeport :

Il convient de se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil biométrique.

En effet, une déclaration de perte d'un titre d'identité ou de voyage doit être enregistrée sur TES dans les meilleurs délais afin de disposer d'une base de données à jour (notamment pour des raisons évidentes de lutte contre la fraude). Cet enregistrement est effectué soit par les mairies équipées DR avec l'intervention du CERT au moment de l'instruction de la demande de renouvellement pour perte, soit par l'intermédiaire des forces de l'ordre si l'usager ne souhaite pas renouveler le titre perdu dans l'immédiat (dans ce cas les forces de l'ordre transmettrons dans les meilleurs délais les déclarations de perte de titres d'identité et de voyage, en plus de celles relatives aux vols, au CERT 42 qui est compétent en ARA pour collecter l'ensemble de ce type de déclarations recueillies en commissariats ou brigades de gendarmerie, afin de les enregistrer sous TES).

NOUVEAU

La commune de Saint Etienne de Saint Geoirs est désormais équipée pour établir les demandes de carte d'identité et de passeport. Des flyers sont disponibles en mairie.



Etat civil :



Naissances :
Gaspard Martial Modeste **Matraire** le 03 mai 2018 à La Tronche
Chloé Jacqueline Louise **Rousenque** le 23 mai 2018 à Grenoble

Rendez-vous aux nouveaux petits Serre Nerpolains à la cérémonie des vœux de janvier 2019 pour la remise du livre de bienvenue

Mariage : néant



Décès : **Guillermond** Edmond le 10 mai 2018 à La Tronche

PIQUE NIQUE DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE

Jeudi 05 Juillet, pour finir l'année scolaire, un pique-nique a été organisé sur le stade en présence d'élus communaux disponibles.



Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)



Vous êtes une jeune famille, conciliez votre vie familiale et votre vie professionnelle avec les services de l'ADMR

Pour vous faciliter la vie, nous pouvons vous aider avec :

Notre service de soutien à domicile

Vous êtes confronté à des changements au sein de votre famille : maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, grossesse difficile, naissance, adoption, difficultés dans la relation parents-enfants. Des professionnels qualifiés vous soutiennent dans votre vie familiale en vous apportant :

- une aide dans les tâches matérielles – entretiens du logement, entretiens du linge, courses, préparation de repas ;
- une aide dans votre rôle éducatif – toilette et repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs ;
- une aide dans la gestion de votre foyer – démarches administratives, aide à la gestion de votre budget équilibré.

Selon votre besoin, notre service intervient à votre domicile et vous propose une aide ponctuelle ou à plus long terme, pour quelques heures, une demi-journée ou une journée entière.

Notre service de garde d'enfants à domicile

Faire garder votre enfant dans son environnement familial alors que vous travaillez, le savoir à la maison quand il est malade, éviter les déplacements quotidiens... ce sont les avantages de la garde à domicile. Choisissez la souplesse et bénéficiez :

- d'un service sur mesure et sans engagement ;
- d'une tarification horaire fixe quelque soit le nombre d'enfants gardés ;
- d'un service personnalisé et adapté à votre emploi du temps : le matin, tard le soir, le week-end et les jours fériés ;

→ vous souhaitez que votre enfant découvre en douceur la vie en communauté, l'ADMR propose la garde partagée avec les enfants d'une autre famille en mutualisant les coûts. Pour votre tranquillité d'esprit, le personnel de notre service, spécialement formé à la petite enfance, saura préserver l'intimité de votre domicile et gagner votre confiance et celle de vos enfants.

A quels coûts ?

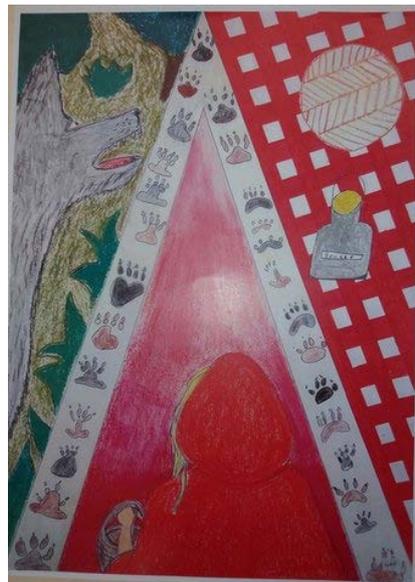
Vous bénéficiez sous certaines conditions, d'une aide financière de votre Caisse d'Allocations Familiales, de la MSA ou du Conseil Général, de votre mutuelle. Votre employeur peut également financer ce type de service via le CESU. 50% des sommes qui restent à votre charge sont déductibles de vos impôts ou donnent droit à un crédit d'impôt. L'équipe ADMR est là pour vous aider dans les démarches administratives.

Quelles que soient vos difficultés, l'ADMR peut y répondre.
Elle est un réseau de 7 associations Famille dans l'Isère.
Au sein de chaque association, les bénévoles et les salariés conjuguent leur talent au quotidien et dans la proximité pour accomplir leurs missions au service des autres.
Pour en savoir plus, contactez l'association ADMR Famille Sud
Grésivaudan Vercors, 42 Rue Grande Rue à VINAY
Numéro Unique : 04 76 56 35 99
Mail : famille38@fed38.admr.org

1^{er} Prix pour le 17^{ème} grand prix des jeunes dessinateurs décerné par la PEEP aux élèves de la classe de Laurence Mabelly au niveau départemental et académique, en course pour le national.



Dessin collectif tiré du conte Le petit chaperon rouge classe de cycle 3



Dessin collectif classe de maternelle de Virginie Lavastre, tiré du conte Le petit chaperon rouge, non primé mais très réussi



VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI?



RELAIS EMPLOI

VINAY - pôle de service: Mardi 9h-12h30 et 13h30-17h
Jedi 13h30 à 17h

ST QUENTIN SUR ISERE-Mairie: Jeudi de 9h00 à 12h00

ST MARCELLIN: sur Rendez vous Lundi 9h-12h30 et 13h30-17h
- PA-ISS Place du Souvenir Français

Nathalie SERGENT
Conseiller en
recherche d'emploi

☎ : 04 76 36 76 16
ou 📱 06 43 69 00 48
relais.emploi@pa-iss.net

L'A.P.P.M.A La Saumonée

Depuis l'ouverture, le nombre de permis délivrés reste stable (une quarantaine). C'est encourageant. Nous avons effectué un lâcher de 80 kg de truites "Fario". Dernièrement, un de nos pêcheurs a eu la satisfaction de faire une prise exceptionnelle dans notre petite rivière : une sauvage de 50 cm pesant 1 kg 110. Nous le félicitons.

Après un printemps plutôt pluvieux, la Saumonée vous souhaite de passer un été agréable avec beaucoup de soleil.



Le Bureau



ACCA de SERRE-NERPOL



L'ACCA de Serre Nerpol a tenu son assemblée générale le 01 Juin 2018.

Un bilan de la saison écoulée a permis de constater les prélèvements par espèce. Pour le grand gibier avec 20 chevreuils et 15 sangliers les prélèvements se situent dans la moyenne des 10 dernières années.



Pour le petit gibier les résultats sont plus hétérogènes avec seulement 15 lapins, c'est une année très faible due à la maladie qui a décimé l'espèce en fin d'été.



Par contre c'est une année record pour la bécasse avec 71 prélèvements pour le plus grand plaisir des chiens et des magnifiques souvenirs pour les heureux chasseurs. Et pour de nombreux autres chasseurs maladroits, le souvenir de belles bécasses qui volent encore et qui reviendront cet automne de leur voyage migratoire en Russie.

Après les formalités statutaires, Franck LAMBERT nouvellement réélu au comité de gestion sanglier nous a détaillé les nouvelles mesures de chasse du sanglier pour notre unité de gestion.

Après avoir défini les règles et mesures pour la prochaine saison, nous avons clos notre AG puis partagé le verre de l'amitié dans un esprit très convivial.

Nous vous invitons à notre traditionnel repas de chasse sur réservation le dimanche 26 Août au stade.



Michel, si tu nous lis,

On t'attend

A très vite

L'Ecole de Serre Nerpol

L'année scolaire touche à sa fin, et elle a été bien chargée!

Depuis notre dernier article pour le bulletin communal, quelques événements ont rythmé la vie des élèves.



Le carnaval s'est déroulé le 5 mars.

Les deux classes se sont retrouvées à la salle des fêtes où les élèves ont joué à des jeux traditionnels en bois, en compagnie des séniors de Serre Nerpol puis ils ont présenté des chants en présence de l'intervenant de musique.



Un goûter préparé par les membres

du Club de la Joyeuse Rencontre a clôturé

l'après-midi

Le livre voyageur: la classe de CE2-CM1-CM2 a reçu un livre voyageur envoyé par un élève du même âge qu'eux et habitant au Québec. Ce livre a fait des étapes dans le monde entier, et chaque destinataire s'y est présenté et a partagé la culture de son pays, de sa région.... C'était très amusant de le lire et de faire partie de cette chaîne!



En janvier, les élèves de CE2-CM1 et CM2 ont préparé des exposés à présenter au reste de la classe. L'exercice consistait à savoir effectuer des recherches et savoir présenter à l'oral l'objet de cette recherche, seul ou à plusieurs. Les thèmes étaient variés: les volcans, le musée du Louvre, les chutes d'eau, la pollution et les déchets, le Roi Soleil, Arthur Rimbaud, Le Radeau de la Méduse, Martin Luther King, les aurores boréales ou encore la formation des arcs en ciel...



L'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) est venue le 12 mars faire une matinée de dépistage et prévention au sein de l'école de Serre Nerpol. Les deux classes ont participé à des ateliers, les dentistes bénévoles leur ont donné des conseils pour mieux entretenir les dents, et enfin, chaque élève s'est vu offrir une brosse à dents.



Le festival du livre: Comme chaque année, l'école de Serre Nerpol a fait son Festival du livre! Les parents d'élèves sont venus nombreux pour offrir des livres à leurs enfants. Grâce à leur participation, les 3 classes du Regroupement ont reçu quelques livres qui sont venus garnir les bibliothèques.

Le projet contes qui a passionné les élèves cette année, s'est achevé en beauté lors de la représentation de contes qui a eu lieu le vendredi 25 mai au soir, à la salle des fêtes de Serre Nerpol. Les décors de la salle avaient été entièrement réalisés par les classes du RPI.

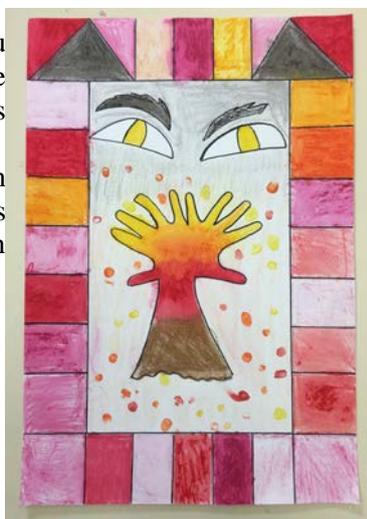
Les 3 classes du regroupement ont présenté leur théâtralisation de contes, qu'ils s'étaient amusés à mettre en scène. La salle des fêtes était pleine, et les familles étaient ravies! Les médias locaux ont immortalisé cet événement.



Le concours de dessins:

Les 3 classes du regroupement se sont inscrites au concours des Jeunes Dessinateurs dont le thème cette année était « Dessine ton conte préféré ». Nous avons concouru dans la catégorie classe entière.

Cette participation au concours nous a permis non seulement de travailler le thème à travers les arts plastiques, mais aussi de fédérer les classes autour d'un même objectif.



Le dessin des maternelles



Le dessin des CE2-CM1-CM2

Sur Serre Nerpol, le Petit Chaperon Rouge a été choisi par les deux classes.

La présidente de la PEEP Isère s'est rendue sur Serre le vendredi 1er juin et a annoncé aux CE2-CM1-CM2 leur première place au niveau départemental mais aussi académique, elle a ensuite procédé à la remise des prix en classe! Depuis, nous avons appris que le dessin était arrivé 3ème au niveau national! Quelle belle surprise!

Correspondance en anglais: Les élèves de 6ème du collège de Vinay ont envoyé des lettres aux élèves de CE2-CM1-CM2 dans le but de travailler la langue anglaise de façon ludique... Les élèves de Serre leur ont répondu en se présentant et en parlant de leur village puis de leurs loisirs en anglais. Ce type d'échange permet de créer une liaison entre l'enseignement primaire et le collège.

Apprentissages et jeux: En maternelle, des moments sont dédiés à des jeux pédagogiques, ainsi, les jeunes écoliers apprennent les notions tout en s'amusant!



Aux beaux jours, quel plaisir de travailler sa dextérité avec de l'eau!

Les séances de natation: Les élèves ont démarré les séances de natation à l'Olympide à Chatte. Deux fois par semaine, ils participent aux activités proposées par le centre aquatique et progressent rapidement.

La fin de l'année approche, la fête des écoles du regroupement aura lieu le vendredi 29 juin. Les élèves participeront à des Olympiades (concours sportifs) organisées par le SOU des Ecoles, puis ils présenteront des chants. Avant de partir en vacances, l'école participera à une petite randonnée avec pique-nique sur les hauteurs du village. Ensuite, il sera déjà temps de se souhaiter de bonnes vacances d'été!

Petits et grands à l'école de Serre Nerpol vous souhaitent un bel été

ECOLE PRIVEE SAINT-JOSEPH

Bangladesh.

Cette année, avec la classe numérique, il a été présenté aux sixièmes un reportage sur le Bangladesh. Cette petite diffusion de quinze minutes a marqué toute la classe.

En effet, ce pays situé vers l'Océan indien, au Sud de la Chine, est victime de la montée des eaux. Chaque jour la mer emporte des masses énormes de terre. Les images représentant cet avancement de l'océan étaient frappantes d'autant plus que l'eau n'épargne pas les habitations. Les familles, composées là-bas de nombreux enfants, doivent fuir, se réfugier dans des villes. Plusieurs familles doivent déménager plusieurs fois avant de venir se masser avec les autres dans les bidonvilles. Là, elles attendent pendant des mois, sous des tôles, sans hygiène, sans eau, sans électricité, l'aide du gouvernement qui réfléchit aux dispositions à prendre. Les hommes essaient de trouver du travail mais ils sont peu payés. La vidéo présentait un père de famille gagnant l'équivalent d'un centime par sac qu'il transportait ; or ces sacs étaient rares ; elle montrait aussi des familles malades. Pauvres gens ! Ils sont accablés et tristes et pourtant pas découragés, ils continuent à travailler pour rien, à espérer du secours. Que Saint Joseph, père de la Sainte Famille, daigne les secourir. Nous avons donc vraiment de la chance d'avoir une maison fixe avec eau, électricité, nourriture, lit et vêtements.

Lola (13 ans), Sophie (14 ans)

La mission du Chef

Les élèves du Secondaire ont assisté à une conférence donnée par M. Prévost, écrivain qui a été reçu à l'UNESCO pour son livre intitulé « Etre chef ». Ce dernier a captivé notre attention pendant une heure en nous parlant sur ce sujet très intéressant.

Tout d'abord quelques questions : « Selon vous, qu'est-ce que le chef, quel est son rôle ? » Les réponses furent : « C'est celui qui prend les décisions et donne les ordres ! », « Il se dévoue le premier et donne l'exemple ! », « Son rôle est de faire respecter le règlement d'une autorité supérieure. Il doit aider les autres et vérifier leur travail ! »

Après quelques hochements de tête approbateurs, le conférencier nous a énuméré les qualités du chef tout en les précisant. En voici certaines parmi les plus importantes : volonté, humilité, loyauté, compétence, écoute attentive de l'autre, esprit de justice, maîtrise de soi... Cependant, la première vertu du chef reste l'autorité ; il doit en user mais ne pas en abuser et doit commander d'une manière ordonnée. Toutes ses actions doivent être tournées vers le bien commun de ceux qui sont sous son autorité. C'est pour cela que le Chef emploie le « nous » et non le « je ».

De même que la seule présence de la reine dans une ruche suffit à la survie de l'essaim, la seule présence du chef dans une société suffit à l'organisation du travail. Son autorité fondée en nature est irremplaçable.

Ainsi, si le chef prend son rôle au sérieux et pratique les vertus énumérées précédemment, l'équipe sera soudée et féconde. N'est-il pas vrai que pour avoir, il faut être ?

C'est avec plaisir que nous appliquerons ces conseils.

Eloïse (15 ans), Jeanne (16 ans), Sophie (13 ans)

Visite du château de Moidière et du parc animalier

Connaissez-vous le château de Moidière et son magnifique parc animalier ? Nous, les élèves de l'école Saint-Joseph, nous y sommes allés ce 13 juin en sortie, et nous allons vous raconter notre départ et cette fantastique visite.

Tout d'abord, nous avons pris le car en bas de la « côté Champon » le trajet n'est pas très long long : 1h 15, et comme nous savons que notre destination est exceptionnelle, nous ne pouvons pas nous endormir ! Notre programme est de partager cette journée en deux : nous visiterons premièrement le château se trouvant sur la commune de Bonnefamille après Bourgoin-Jallieu, et deuxièmement le parc animalier. Nous arrivons à l'entrée du château à 10 h et demie.

En suivant la grande allée de tilleuls, une fois franchie la grille d'entrée, nous arrivons devant une vaste cour au milieu de laquelle un bassin attire notre curiosité : de nombreux poissons de toutes couleurs s'y ébattent allègrement.

Peintures en trompe l'oeil



Ce château date du 17^{ème} siècle, la famille Dugon y demeure depuis 1660 : onze générations s'y sont succédé. De style classique, il comprend sept pièces dans l'aile que nous pouvons visiter, au rez-de-chaussée. Entrés dans le hall du château, après avoir salué M. et Mme Dugon, nous admirons ce qui nous entoure : ce qui peut le plus frapper l'œil, ce sont les peintures du plafond et des murs, très belles peintures italiennes en trompe l'œil ; puis nous avons pu observer la tête de sanglier, celle d'un cerf et d'autres animaux empaillés dont un renard d'une taille exceptionnelle. Evidemment, de nombreux objets anciens occupent le hall, mais nous vous en laissons la surprise.

Après cette pièce, nous nous trouvons dans le grand salon d'apparat, pompeusement orné de chaises Louis XV, d'un guéridon du XVIII^{ème} siècle, d'une belle harpe et d'un piano demi-queue (Pleyel du XIX^{ème} siècle). Ce n'est pas tout, nous pouvons admirer des œuvres d'art comme un sublime vase sur lequel sont sculptés très finement des papillons.

Ensuite, nous entrons dans un petit salon avec son splendide paravent du XVIII^{ème} siècle, d'énormes bouquets de plumes de paon et, dans le fond, la cheminée des licornes. A la suite une chambre Empire avec un somptueux lit à Baldaquin, les murs de cette pièce étant recouverts de papiers peints faits à la main, et 4 sculptures en relief représentant les saisons. Après avoir traversé un petit couloir nous rentrons dans une belle petite chapelle dédiée au Sacré Cœur, avec son autel en pierre et ses anciennes statues, le plafond bleu étoilé. En sortant, sur un chasublier, la calotte de Pie IX offerte à la famille. Puis nous retournons dans le hall : derrière l'escalier, une porte nous fait descendre à la cave. Là se trouvent une exposition de photos de fleurs de la région Rhône Alpes, l'historique du château, des photos d'animaux passés au château et un petit loir dormant la queue sur la tête... de quoi s'attarder longuement si l'on veut tout regarder, se documenter, devenir historien ou herboriste...

Devant la sortie de la cave, côté parc, des biches et des daims sont en liberté à quelques mètres de nous ! M. Dugon leur donne à manger après les avoir appelés « Bibi ». Ils sont majestueux, les daims ont des taches blanches et quelques-uns sont venus lécher nos mains. Après le pique-nique, la visite continue : une dinde, des bouquetins attirent notre attention. Quatre petits n'osent pas s'avancer tant ils ont peur. Dans ce même

enclos, des paons bien orgueilleux se montrent comme s'ils étaient les rois. Ils font la roue pour attirer deux paonnes qui ne semblent pas du tout intéressées ; ils ont de superbes plumes de toutes les couleurs. Une d'entre nous a pu ramasser une plume qui est tombée.

Nous voici arrivés devant d'autres daims. Le monsieur nous donne des feuilles d'arbres pour que les bêtes gourmandes s'approchent de nous. L'une s'approche d'une d'entre nous, puis d'une autre, et arrive vers moi : elle décide de manger la mienne. Comme ce fut drôle ! Comme elle se jette sur ma feuille !



Après avoir admiré daims, cerfs et bouquetins, nous voilà face à un lynx de Russie d'allure vénérable. Malgré son caractère sauvage, il a un petit air caressant, dû probablement à son âge très avancé atteint par peu d'animaux de cette espèce (20 ans). Le fils du propriétaire lui donne, à cause de sa vieillesse, une nourriture composée de cœur de dinde, de viande broyée, sur laquelle il ajouta de la poudre de moules vertes afin de calmer ses rhumatismes. Un autre lynx de nos régions, à côté, plus jeune (11 ans), orangé, tacheté de noir paraît plus nerveux.

Nous avons vu aussi quatre loups, ils étaient en haut de la colline ; ils étaient très beaux comme de grands chiens un peu gris et marron ; nous sommes montés sur un petit pont pour mieux les voir. Une louve s'appelle Formule 1 et, pour cause : elle n'a pas arrêté d'aller et venir à toute vitesse !

Après les sangliers et les oiseaux, nous avons aperçu trois rats laveurs. Ils sont enfermés dans un espace grillagé et assez large au milieu duquel se dresse une sorte de petit chalet en bois composé d'une fenêtre d'un côté et d'une échelle. L'un d'entre eux se tient appuyé à la lucarne et semble vouloir entamer un brin de causette... un autre se dirige vers nous et nous visite les uns après les autres. Il est monté sur le grillage. Nous avons dû quitter ces petites peluches vivantes pour nous diriger vers d'autres animaux encore... Car nous ne vous avons pas tout dit ! (fouine, hibou grand duc, chouettes, renard...)

La visite se termine par le tour de l'étang, pendant lequel nous avons fait connaissance avec des oiseaux aquatiques et des ragondins... et le parc botanique avec son fameux jeu de piste qui mit une dernière note gaie à la visite. Mais la place et le temps manque pour tout vous décrire. Nous n'avons fait que survoler ce site agréable, naturel et spacieux (30 hectares) avec ses odeurs, ses multiples fleurs, ses arbres de toute espèce et ses animaux sauvages. Ceux-ci vivent dans un espace naturel adapté à chaque espèce, bien respecté dans cette immense forêt.

Amis lecteurs, laissez-vous tenter par la visite, vous n'en serez pas déçus ; vous découvrirez par vous-mêmes tous les trésors que contient cette belle propriété que l'on peut parcourir, en pleine nature, pendant des heures... Bonne visite !

Foyer Rural

Petit retour sur l'activité de ces 6 premiers mois 2018 à commencer par la soirée dansante moules frites (2eme Edition) qui s'est tenue le 17 février à la salle des fêtes. Soirée qui s'est déroulée dans une bonne ambiance et pour laquelle la salle était bien pleine

Ensuite, le 13 mai, malgré une météo capricieuse, nous avons été agréablement surpris par le nombre de personnes qui se sont déplacées sur le stade. Étaient en vente des pains et des pognes que nous avons réalisées la veille et fait cuire au four communal. Par ailleurs divers exposants étaient présents pour vendre leur production (plantes, plantes aromatiques, fromages de chèvres, plants de légumes, objets divers...)

Une animation autour du bucheronnage à la hache était également présentée aux visiteurs



Enfin le 15 juin dernier, se sont tenus les traditionnels feux de la St Jean.

Le beau temps, revenu seulement 48h avant nous a permis de vous proposer un très joli feu d'artifice (tiré par la société pyroevent) accompagné d'un repas jambon gratin dauphinois préparé par l'ensemble des membres du foyer.

Le bal s'est terminé dans une très bonne ambiance.



L'assemblée générale se tiendra vendredi 13 juillet à 20h au stade. L'occasion si vous le souhaitez de venir nous rencontrer et si vous accrochez, nous donner la main de temps en temps

Le foyer rural tient à remercier l'ensemble des habitants ayant pris part aux diverses manifestations que nous avons organisé depuis le début de l'année 2018

Nous vous souhaitons un bel été et de belles vacances.